

Fauvette à tête noire

Sylvia atricapilla



Groupe d'Etudes
Ornithologiques
des Côtes d'Armor

G.E.O.C.A

La Fauvette à tête noire est une espèce polytypique se rencontrant de l'Atlantique à la Russie et de l'Espagne à la Scandinavie (C). En France, on trouve uniquement l'espèce nominale en tant que nicheuse, hivernante et migratrice très commune et comptant environ 10 millions de couples (C). L'espèce ne bénéficie pas de statut de protection particulier, sa population ayant une dynamique favorable (U). En Bretagne, elle occupe tout le territoire à l'exception des îles non boisées comme Molène, Sein ou les Glénan. Il y a eu une augmentation de 18 % des mailles occupées entre l'enquête nicheur 1980-1985 et 2004-2008, notamment grâce à une progression de l'espèce sur la pointe finistérienne (C).

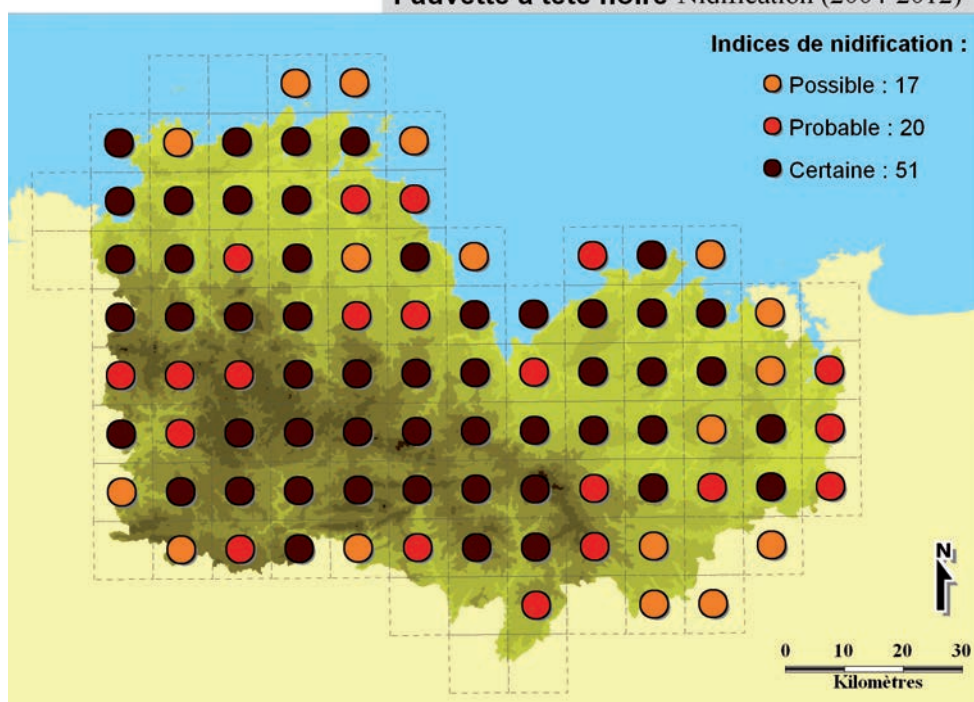
Statut en Côtes-d'Armor

En Côtes-d'Armor, la Fauvette à tête noire est présente tout au long de l'année sur l'ensemble du territoire. Lors de l'enquête nicheur menée en 2012 dans le cadre de l'atlas Saint-Brieuc/Plérin, l'espèce se classe 14^e en termes de fréquence et

18^e en abondance à Saint-Brieuc contre, respectivement, 7^e et 5^e à Plérin (P). Avec un habitat très diversifié allant des taillis sous futaie aux milieux buissonneux hauts, aux bocages et aux parcs et jardins, elle s'est particulièrement bien adaptée au milieu périurbain où la végétation est encore présente et un peu moins au centre urbain comme Saint-Brieuc. Elle est tout de même présente sur toutes les mailles (sauf 2) de l'enquête (P). Les plus grosses densités rencontrées l'ont été au mois de mai avec 27 couples recensés sur l'île de Bréhat le 15 mai 1988. Plus récemment, 30 individus ont été contactés le long du sentier littoral des Quatre-Vaux (Saint-Cast-le-Guildo) le 28 mai 2006.

En hiver, les populations nicheuses migrent vers le sud et une fraction minime demeure dans la région où elle se trouve renforcée par des populations plus nordiques ou orientales mais se rapproche des zones les moins froides, à savoir le littoral et les zones urbaines à périurbaines. Cette tendance à un faible hivernage semble se développer. Ainsi, l'espèce se place entre la 17^e et la 24^e place en termes

Fauvette à tête noire Nidification (2004-2012)



Auteur : Sandy Garandeau

Extrait de GEOCA (2014). Oiseaux des Côtes-d'Armor. Statut, distribution, tendances. Saint-Brieuc, 416 p.

Côtes d'Armor
le Département



Région
BRETAGNE



Fauvette à tête noire

Sylvia atricapilla



Groupe d'Etudes
Ornithologiques
des Côtes d'Armor

G.E.O.C.A

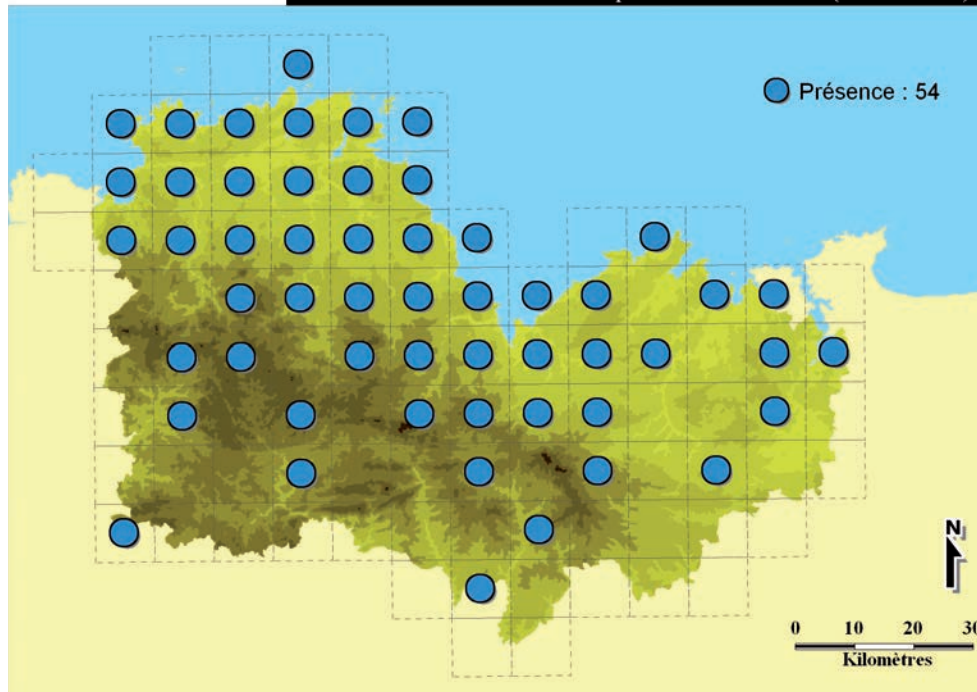
de fréquence et entre la 22^e et 27^e place en termes d'abondance durant l'opération de science participative *Oiseaux des jardins* menée à la fin janvier entre 2009 et 2014 (**K**). La fréquence d'observation de l'espèce augmente même de près de 50 % en ville par rapport à la campagne à l'échelle régionale, ce qui la place comme l'espèce la plus influencée par ce facteur urbain (**LE**). A cette période, l'espèce est également influencée par les postes de nourrissage qui augmentent la fréquence d'observation.

accrue de 36 % entre 2001 et 2014 grâce à son caractère généraliste (**C** ; **VN**). Elle dispose également d'une forte capacité d'adaptation, notamment de son comportement migratoire face au changement de son environnement (modification des voies migratoires, de la phénologie de passage, des zones d'hivernage, sédentarisation...) (**C**). En Côtes-d'Armor, aucune évolution notable n'a semblé apparaître au cours des différentes enquêtes et suivis réalisés ces dernières années.

Tendances et perspectives

La population de Fauvette à tête noire est en augmentation en Europe et en France où elle s'est

Fauvette à tête noire Répartition hivernale (2009-2013)



Auteur : Sandy Garandeau

Extrait de GEOCA (2014). *Oiseaux des Côtes-d'Armor. Statut, distribution, tendances*. Saint-Brieuc, 416 p.